

Rapport d'évaluation

Plan de réussite du Cégep de Limoilou

Juin 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Cégep de Limoilou se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Limoilou devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 31 octobre 2001**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Cégep de Limoilou lors de sa réunion tenue le 31 octobre 2001. L'analyse de la Commission repose sur l'examen de deux documents complémentaires du Collège : *Le plan d'amélioration de la réussite* et *La différence qui fait la réussite – Plan 2001-2010 en vue de l'amélioration de la réussite au Cégep de Limoilou*, adoptés par le conseil d'administration, respectivement, en octobre 2000 et en mai 2001. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation du Collège et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le Cégep de Limoilou bénéficie d'une expérience longue et riche en matière d'aide à la réussite. Entre autres, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, des centres d'aide à l'apprentissage en Mathématiques, en Français et en Sciences humaines ont été créés et, en 1996, regroupés en un Centre d'aide à la réussite; en 1990, la direction des études publiait un Plan de réussite avant la lettre, *Apprendre et réussir à Limoilou – Un engagement collectif*, document faisant un examen approfondi des pratiques locales en la matière et contenant une quarantaine de recommandations adressées aux diverses directions du Collège; en 1993, il a été l'un des premiers à offrir des sessions d'accueil et d'intégration.

De fait, en raison de caractéristiques particulières de son effectif étudiant (moyenne au secondaire des nouveaux inscrits légèrement inférieure à la moyenne réseau; proportion des garçons supérieure à la moyenne réseau) et de son offre de programmes (la plupart des programmes de DEC techniques offerts par le Collège font partie de l'une ou l'autre des trois familles de programmes dont les taux de diplomation sont les plus faibles dans le réseau¹), les taux de réussite et de diplomation obtenus au Collège de Limoilou sont inférieurs aux moyennes réseau. Ainsi, le taux de diplomation était de 51,0 % pour le Collège et de 54,9 % pour le réseau en 1993 et les taux de réussite de 81,7 % pour le Collège et de 84,5 % pour le réseau en 1997-1998.

Poursuivant l'analyse au niveau des programmes ciblés par le MEQ, le Collège constate que les taux de diplomation y sont « faibles, même s'ils se situent généralement autour de ceux observés dans le réseau ».

Dans son Plan de réussite de 2000, le Collège identifie une vingtaine de facteurs susceptibles d'entraver la réussite scolaire. Ils sont classés en trois catégories selon le degré d'emprise que peut exercer sur eux le Collège. La première regroupe les facteurs qui ne peuvent être modifiés par le Collège, comme « la déficience du dossier scolaire de certains élèves au niveau secondaire ». Les facteurs de la deuxième catégorie « sont modifiables par des interventions particulières, mais demeurent difficiles à changer parce qu'ils concernent plus directement le comportement des élèves ou de la société »; c'est le cas, par

1. Il s'agit des familles des techniques suivantes : physiques, administratives et des arts.

exemple, de « la dynamique des garçons en regard de leurs études ». Tout en reconnaissant qu'effectivement les facteurs des deux premières catégories présentent des difficultés particulières, la Commission invite le Collège à ne pas s'en désintéresser. Des mesures innovatrices, par exemple, l'établissement de liens plus étroits avec le secondaire ou la recherche de stratégies pédagogiques nouvelles adaptées au comportement des garçons, pourraient s'avérer prometteuses. La troisième catégorie, poursuit le Collège, regroupe une dizaine de facteurs liés à ses pratiques et à ses règles de fonctionnement et sur lesquelles il détient « un certain contrôle »; ces derniers facteurs vont de « l'adaptation au collégial et [de] la difficulté du passage entre le secondaire et le collégial » à « la qualité du matériel didactique et des ressources physiques ».

Cette analyse générale du Collège est complétée par les analyses effectuées par les Départements de philosophie, de français, de langues modernes, par la Table de concertation sur la formation générale et par les comités de programme, des programmes ciblés² et non ciblés, pour identifier les obstacles à la réussite et la diplomation et, pour plusieurs d'entre eux, proposer des correctifs.

Dans son Plan de réussite de 2001, le Collège analyse, à l'échelle de l'établissement, les taux de diplomation, les taux pondérés de diplomation³, les taux de diplomation au Diplôme d'études professionnelles (DEP), les taux de réussite aux cours, les taux de réussite au 1^{er} trimestre puis au 3^e trimestre. Parmi les résultats intéressants de ces travaux figure une liste des cours « écueils », c'est-à-dire dont les taux de réussite étaient inférieurs à 70 % aux trimestre d'hiver et d'automne 2000⁴. Les cours de mathématiques et de français prédominent dans cette liste; les cours de formation générale y sont également nombreux.

-
2. En plus des six programmes ciblés par le MEQ, le Cégep de Limoilou a ciblé deux autres programmes : Accueil et intégration, Techniques de métiers d'art.
 3. Le taux de diplomation pondéré « estime la valeur que le taux de diplomation prendrait si les élèves du collège obtenaient une sanction d'études collégiales comme l'ensemble des élèves du réseau qui sont inscrits dans le même programme à l'entrée au collégial et qui ont la même moyenne au secondaire et le même sexe ». Les taux de diplomation pondérés des cohortes 1993 et 1994 ont été mis à la disposition des collèges par le MEQ.
 4. Pour le Campus de Québec, la liste comprend 16 cours au trimestre d'hiver 2000 et 22 au trimestre d'automne 2000.

Au total, le Collège a clairement identifié, surtout au niveau institutionnel pour le moment, une gamme très vaste des obstacles à la réussite et à la diplomation. La longue expérience du Collège en la matière est visible.

Cette expérience lui sera fort utile car les cibles de diplomation qu'il vise sont élevées; elles correspondent à une augmentation, sur dix ans, du taux de diplomation institutionnel de 13,3 % et des taux de diplomation dans tous les programmes d'environ 15 %.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le Collège indique dans l'introduction et la conclusion de son Plan de réussite de 2001 que celui-ci s'inscrit dans les axes retenus pour son Projet éducatif. C'est ainsi qu'il insiste sur le fait que, les élèves « étant les premiers agents de leur formation, leur réussite et leur diplomation ne pourront être menées à bien sans leur propre engagement ».

Dans son Plan de réussite de 2001, le Collège propose une grande quantité de moyens, une cinquantaine, pour favoriser l'atteinte des objectifs fixés en matière de réussite et de diplomation. Ces moyens sont regroupés en 5 catégories :

1. « élaborer et mettre en œuvre une pédagogie de la première session »;
2. « accroître les taux de réussite en formation générale »;
3. « faire un examen systématique de nos pratiques et règlements relativement au cheminement scolaire et à l'organisation scolaire »;
4. « assurer le soutien et l'encadrement de l'enseignement »;
5. « améliorer la qualité de l'environnement éducatif ».

Ces mesures prennent en compte tous les facteurs d'entrave à la réussite scolaire identifiés par le Collège et sur lesquels il estime bénéficier d'un certain contrôle. Le fait que le Collège ait ajouté les programmes d'Accueil et d'intégration aux programmes ciblés par le MEQ indique l'attention apportée par le Collège à la question de l'orientation. Il est important pour lui d'en tenir compte parce que le pourcentage des nouveaux inscrits qui bifurquent vers le DEP est plus élevé au Cégep de Limoilou que dans le reste du réseau.

La Commission note que les « cours écueils », dont il a été question à la section précédente, pourraient être davantage pris en considération par les mesures évoquées ci-haut. Outre la 2^e catégorie de mesures qui, portant sur la formation générale, se trouve à englober une partie de ces cours écueils, seule la 7^e mesure de la 3^e catégorie y fait explicitement référence : « donner une meilleure plage horaire aux cours où les taux d'échec sont les plus élevés ». D'autres angles d'approche sont sans doute possibles, par exemple : les méthodes pédagogiques, la relation entre maître et élève, les examens de reprise.

Quelques-unes des actions envisagées par le Collège sont originales, celle-ci particulièrement : « évaluer la possibilité d'offrir, via le service ATE [alternance travail-études], un emploi d'été dans son domaine d'études à tout élève qui réussit tous ses cours dans une année ». Il serait intéressant d'en connaître la faisabilité et, le cas échéant, l'efficacité.

Les mesures institutionnelles envisagées par le Cégep de Limoilou pour augmenter les taux de réussite et de diplomation de ses élèves sont pertinentes, cohérentes, et structurées autour de cinq grands thèmes judicieusement choisis. Le travail d'élaboration des mesures spécifiques des départements concernés et des comités de programme est bien engagé et devrait aboutir bientôt.

Les modalités de mise en œuvre

Le travail restant à accomplir est annoncé dans le Plan de réussite de 2001. La cinquantaine de mesures identifiées par le Collège sont des mesures générales à l'échelle de l'établissement. Elles seront complétées par des mesures plus spécifiques, dont l'élaboration par les départements et les comités de programme a été commencée en 2000 et qui seront terminées en 2001-2002. La direction des études évaluera la faisabilité de toutes ces mesures et choisira des mesures prioritaires. Durant l'automne 2001, le calendrier et le plan de suivi d'octobre 2000 seront revus en conséquence.

L'étape de l'identification de mesures prioritaires revêt ici une importance considérable, étant donné le grand nombre de mesures déjà identifiées à l'échelon institutionnel. La confection du calendrier prend également une grande importance dans une opération d'envergure et appelée à s'étendre sur plusieurs années comme celle entreprise par le Cégep de Limoilou. Il sera capital, pour les

motifs venant d'être évoqués, et en raison du nombre des instances du Cégep de Limoilou et de l'existence de deux campus principaux, que le calendrier désigne clairement les responsables de chacune des tâches à accomplir.

Le Collège indiquait, dans son Plan de réussite de 2000, qu'une Table de concertation sur la réussite avait été créée en décembre 1999. Son mandat consistait, entre autres, à coordonner les interventions de tous les services du Collège en matière de réussite et de diplomation. Il était prévu que cette Table devienne, à l'automne 2000, un comité aviseur permanent de la commission des études. La Commission note qu'il n'est plus question de cette Table dans le Plan de réussite de 2001. Existe-t-elle encore? Est-elle devenue un comité aviseur de la commission des études? Le cas échéant, quel est son mandat? Cela gagnerait à être précisé à cause du rôle majeur qui avait été confié à la Table de concertation.

Conclusion

Le plan de réussite du Cégep de Limoilou repose sur une analyse rigoureuse et bien documentée. Cette analyse a permis d'identifier les principaux obstacles à la réussite et à la diplomation.

Le plan de réussite du Collège contient toute une série de mesures qui prennent en compte les obstacles identifiés. Ces mesures favoriseront l'atteinte des cibles fixées. Mais elles devront être complétées par des mesures spécifiques aux programmes concernés. Elles devront en outre être hiérarchisées et insérées dans un calendrier de mise en œuvre.

La Commission considère que le plan de réussite préparé par le Cégep de Limoilou sera efficace lorsque les quelques étapes restantes de sa finalisation auront été franchies.

La Commission attire l'attention du Collège sur les quelques remarques faites dans ce rapport, notamment celle sur l'importance de bien définir les responsabilités des différents groupes et instances appelés à jouer un rôle dans la mise en œuvre du plan de réussite.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 19 juin 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 19 juin 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan de réussite du Cégep de Limoilou⁵. Le Cégep propose des ajustements à son plan de réussite à la lumière d'analyses supplémentaires. Ces nouvelles analyses ajoutent crédibilité, précision et pertinence aux problématiques identifiées, aux cours ciblés ainsi qu'aux mesures retenues.

Le Cégep réaffirme le maintien de sa cible institutionnelle de diplomation élevée. L'analyse supplémentaire amène toutefois une mise à jour des cibles pour chaque type de formation et pour chaque programme. Elle mène aussi à une révision importante de la liste de cours problématiques. Le Cégep intègre à son plan des mesures spécifiques à ces cours. Il y inscrit aussi des mesures efficaces acquises par l'expérience. Les mesures retenues sont hiérarchisées et insérées dans un calendrier de mise en œuvre. Le Collège les regroupe maintenant sous huit catégories de moyens dont trois nouvelles : la mise en œuvre du plan; l'augmentation du taux de réussite dans les cours; et le soutien et l'encadrement des élèves. Ceci devrait permettre au Cégep de tenir compte d'un plus grand nombre d'éléments ayant une influence sur la réussite scolaire et, conséquemment, sur la diplomation.

Le Collège désigne clairement les personnes ou instances responsables de chacune des différentes tâches inscrites au calendrier. La révision de l'échéancier rend le plan initial davantage réaliste alors que les ajustements apportés devraient en favoriser la mise en œuvre. Le Cégep de Limoilou démontre de plus une vision à long terme et une volonté d'amélioration continue en annonçant déjà des révisions annuelles du calendrier de mise en œuvre, des cibles intermédiaires et de la liste des cours ciblés. Selon le calendrier soumis, le Cégep serait déjà bien engagé dans la réalisation de son plan de réussite.

5. *Cégep de Limoilou : La différence qui fait la réussite. Nos cibles revues et corrigées, avec lettre de transmission du 10 mai 2002.*

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Limoilou⁶ devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Yves Prayal et Mariane Gazaille, agent et agente de recherche

6. *Le plan d'amélioration de la réussite (2000) et La différence qui fait la réussite – Plan 2001-2010 en vue de l'amélioration de la réussite au Cégep de Limoilou (2001).*